

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Marie-Laure Morin : L'unité économique et sociale : personnalité morale et qualité d'employeur (rapport sous Soc. 16 décembre 2008). Note **Pascal Rennes**.

Thierry Tauran : Le supplément familial de traitement en faveur des fonctionnaires.

JURISPRUDENCE

voir notamment :

La force obligatoire des conventions et accords collectifs dénoncés, pendant leur période de survie.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 21 octobre 2008 (deux esp.) - Note Claudy Ménard (p. 131)

La comparaison entre des fonctions différentes, une démarche préalable à la reconnaissance de la "valeur égale du travail".

Cour d'appel de Paris (21^{ème} ch. C) 6 novembre 2008 - Note Marie-Thérèse Lanquetin (p. 135)

Régime de la preuve des griefs à l'appui d'une demande d'autorisation de licenciement pour motif disciplinaire d'un représentant du personnel.

Conseil d'Etat (4/5^{ème} ssr) 3 octobre 2008 - Conclusions Yves Struillou (p.143)

Le port obligatoire d'une tenue de travail ouvre droit à l'obtention de contreparties, même lorsque l'uniforme est revêtu au domicile du salarié.

Cour d'appel de Paris (21^{ème} ch. C) 26 juin 2008 - Note Michel Desrues (p. 150)

Respect du formalisme et actions en requalification en matière de travail temporaire.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 17 septembre 2008 - Note Romain Marié (p. 153)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Procédure prud'homale : extraits de décisions sélectionnés et commentés par **Daniel Boulmier**.

Arêts récents de la Cour de cassation résumés par **Thierry Tauran** (pp. 3 et 4 de la couverture).



Doctrine :

L'unité économique et sociale : personnalité morale et qualité d'employeur, rapport de **Marie-Laure Morin**, Conseiller à la Cour de cassation 117

Annexe : UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE – Etablissement par voie conventionnelle – Clauses – Contenu – Personnalité morale – Qualité d'employeur – Licéité (non) – Finalité de l'UES – Protection des droits des salariés.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 décembre 2008 123

Note Pascal Rennes 124

Le supplément familial de traitement en faveur des fonctionnaires, par **Thierry Tauran**, Maître de conférences à l'Université Paul Verlaine de Metz 126

Jurisprudence :

CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS – Transfert d'une entité économique autonome – Mise en cause de l'accord – Poursuite des effets de l'accord durant quinze mois – Caducité (non) (deux espèces).

Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 21 octobre 2008 131

Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 21 octobre 2008 131

Note Claudy Ménard 132

EGALITE DE TRAITEMENT – Appréciation – Critère pertinent – Situation identique (non) – Travail de valeur égale (oui) – Non-respect – Fixation judiciaire du salaire.

COUR D'APPEL DE PARIS (21^e ch. C) 6 novembre 2008 135

Note Marie-Thérèse Lanquetin 137

GREVE – Faute lourde – Référé – Réintégration (deux espèces).

Première espèce : COUR D'APPEL DE VERSAILLES (6^e ch.) 9 septembre 2008 139

Deuxième espèce : COUR D'APPEL DE VERSAILLES (6^e ch.) 9 septembre 2008 141

Note Dominique Holle, DLAJ, Union départementale du Puy de Dôme 142

PROTECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL – Licenciement pour motif disciplinaire – Utilisation du matériel de l'entreprise à des fins personnelles – Connexions à des sites pornographiques – Ordinateur en libre accès – Preuve de l'imputation des faits fautifs (non).

CONSEIL D'ETAT (4^{me} et 5^{me} ssr) 3 octobre 2008 143

Conclusions de Yves Struillou, Commissaire du gouvernement 143

REPRESENTANTS DU PERSONNEL – Crédit d'heures de délégation – Modalités d'utilisation – Délégués travaillant exclusivement de nuit (deux espèces) – Inclusion par avance dans le planning de travail – Atteinte à la liberté d'utilisation (première espèce) – Réduction de l'horaire de travail égale au crédit d'heures – Restriction à la liberté d'utilisation du crédit – Paiement en sus – Discrimination syndicale (deuxième espèce).

Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 11 juin 2008 146

Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 25 juin 2008 147

Note Pascal Rennes et Francis Saramito 148

1° TEMPS DE TRAVAIL – Port obligatoire d'une tenue de travail – Temps d'habillage – Contrepartie – Liberté de revêtir l'uniforme à son domicile – Caractère indifférent – 2° TRANSACTION – Portée – Périodes d'intérim précédant l'embauche – Action ultérieure en respect de l'égalité de traitement.

COUR D'APPEL DE PARIS (21^e Ch. C) 26 juin 2008 150

Note Michel Desrues, Défenseur syndical 152

TRAVAIL TEMPORAIRE – Contrat de mission – 1° Requalification en contrat à durée indéterminée – Demande – Action à l'encontre de l'entreprise utilisatrice – Conditions – Détermination – 2° Conditions de forme – Contrat écrit – Défaut – Portée.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 septembre 2008 153

Note Romain Marié, Maître de conférences à l'IUT de Nancy 2, Membre de l'équipe de recherches Droit et changement social (UMR CNRS 6028), Université de Nantes 154

Chroniques jurisprudentielles :

PROCEDURE PRUD'HOMALE : extraits de décisions sélectionnés et commentés par **Daniel Boulmier**, Maître de conférences, Institut Régional du Travail, Université Nancy 2, Co-auteur du Lamy Prud'hommes.

I. Concours d'une action devant les juridictions pénales et d'une action devant le CPH.

SURSIS A STATUER – Art. 4 CPP – Pouvoir souverain du juge du fond (oui).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 septembre 2008 158

RAPPEL A LA LOI – Preuve de la culpabilité (non) – Autorité de la chose jugée (non).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 21 mai 2008 159

COMPOSITION PENALE – Action publique suspendue – Contradictoire (non) – Autorité de la chose jugée (non).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 13 janvier 2009 161



RPDS n° 766 - Février 2009

Au sommaire :

Le règlement intérieur d'entreprise

L'indemnisation du chômage partiel

Clause de mobilité et droit à une vie personnelle

Qu'est-ce qu'un Conseil de prud'hommes et comment ça fonctionne ?

L'actualité juridique : sommaires de jurisprudence

Pour les lecteurs non abonnés à la RPDS, il peut être commandé à :

NSA La Vie Ouvrière, BP 88, 27190 Conches-en-Ouche

Prix du numéro : **6,80 € (+ forfait de 3 € par envoi)**.

Abonnement : **71 € par an** à NSA La Vie Ouvrière, BP n° 50119, 92244 Malakoff cedex.

Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet : www.librairie-nvo.com